

# HISTORIQUE

## 1475 – 1599

C'est au milieu du XVe siècle qu'apparaît, en ville de Porrentruy, la société des arquebusiers, étant dit que le tir était à l'honneur depuis fort longtemps. Auparavant les habitants s'exerçaient à l'arc ou à l'arbalète, se réunissant à la Maison des archers, située à la place des Tilleuls, près du lieu appelé aujourd'hui encore le Tirage (terrain de football actuel) rendez-vous des tireurs du pays jusqu'en 1907.

## 1600 – 1816

Les archers et les arbalétriers jouissaient de la protection du pouvoir. L'autorité soucieuse d'assurer la défense de la cité, encourageait le maniement des armes depuis le début du régime municipal au XIIIe siècle. Le concours à la cible furent bientôt en vogue et un acte de l'administration bourgeoise, en 1323, indique le nom de marqueur (personne qui compte les points) et qui se nommait Henri le Chégaire. Les archives de la bourgeoisie signalent, en 1475, la curieuse coutume du tir au perroquet ; le tireur qui abattait l'oiseau placé au sommet d'un mât devenait le roi de la journée (une coutume qui semble subsister quelque part en Belgique.) Mais en général les exercices s'effectuaient entre le stand et la ciblerie. La première arme qui utilisât la poudre fut d'abord la couleuvrine à la main. La Grande Encyclopédie explique, à ce sujet, que les armes à feu commencèrent par être des pièces d'artillerie, canons et bombardes - et là nous sommes au premiers tiers du XIVe siècle -. Ce n'est que cent ans plus tard qu'on se servit de bâtons à feu (tube en fer forgé) et de couleuvrines à main ; Une seule exigeait le service de deux hommes. Après la couleuvrine à main apparût l'arquebuse dont le développement de perfection passa par diverses étapes encore qu'elle ne fût pas particulièrement une arme redoutable. Le mousquet, à canon rayé, remplaça l'arquebuse vers 1572. La société des arquebusiers a fait l'objet de recherches de Quiquerez et à ce sujet il serait bon de s'en référer à ses mémoires (op.cit., p.125.) « Les premières armes, écrit-il, dont nous trouvons l'emploi pour la Société des Arquebusiers étaient fabriquées pour des artisans sur la place de Porrentruy. » En, 1576 on utilisait encore des arquebuses non rayées mais il faut savoir que les tireurs de Porrentruy, un siècle auparavant déjà, se déplaçaient dans les régions voisines, allant notamment jusqu'à Montbéliard, Bâle et Strasbourg, pour s'exercer à l'art des armes (Strasbourg était ralliée en barque par le Rhin). Mais la ville de Porrentruy, représentée par son Conseil, rendait la pareille et réceptionnait officiellement leurs voisins plus que chaleureusement si l'on se rapporte au livre des comptes de l'époque. Ces voyages d'une cité à l'autre, sous le signe du tir et le patronage des municipalités, étaient alors assez fréquents (que les temps ont changé au 21e siècle.)

## 1817 à 1873

La révolution française vit se dissoudre en Suisse de nombreuses associations de tireurs et à Porrentruy il fut question de la réorganisation de la société de tir et le 8 avril 1817 un nouveau règlement fut adopté ; l'influence helvétique se manifestait en fonction de la reprise par les Etats

suisses. Ainsi les exercices prirent un réjouissant essor sous l'impulsion de personnalités fort en vue dans la cité. Faisaient notamment partie du comité des Stockmar, Husson, Brossard, Buthod, etc. Le bâtiment du Tirage fut restauré et l'on passa un bail en 1834 avec Joseph Lapaire jardinier. A l'immeuble était attaché une concession de cabaret avec jeu de quilles. La société recevait chaque année un subside du gouvernement de Berne. On vit se constituer des sections de tir dans d'autres localités, notamment à Courgenay avec comme directeur Pierre Joseph Logos et Etienne Comment comme secrétaire. Une autre à Chevenez dirigée par Henri-Joseph Riat et François Gigon ; une autre encore à Boncourt avec Louis Bartadez et Alexis Prêtre, section à laquelle sont rattachés des habitants de Bonfol, Courtemaîche et Dampheux. En 1844, pour couvrir les dépenses occasionnées par la construction du nouveau stand, la section de tir de la ville fait un emprunt de cinq mille livres suisse à l'Hospice des pauvres ( ? ) du district. L'acte dressé le 14 novembre 1844, par le notaire François-Xavier Moritz, stipule que la créance est garantie par une hypothèque sur la maison du Pré des tireurs et le terrain attenant. En 1851, pour la première fois, l'association bruntrutaine participe officiellement au tir fédéral de Genève. Mais au Tirage de grandes fêtes de tir eurent lieu, particulièrement en 1854, 1856 et 1857. En 1860, la société connut quelques soucis financiers et elle n'éclaircira sa situation bancaire qu'en 1871.

## **1874 à 1899**

L'organisation militaire de 1874 La Constitution fédérale de 1874 et l'organisation publique qui en résulta eurent une influence considérable sur les sociétés de tir. Les tireurs révisèrent leur règlement et l'association se donna le nom de « Société de tir des carabiniers ». La société fait suite à l'ancienne société des arquebusiers. Les premiers statuts nommant officiellement l'association « Société de tir La Campagne » sont du 15 mai 1881. Ils maintiennent dans l'ensemble l'organisation de 1874. En 1886 lesdits statuts sont déjà modifiés. Ils le seront encore en 1948 puis en 1999. Mais le libellé de l'article premier demeure, à peu de chose près, dans son esprit, le même que les précédents : La société de tir La Campagne, succédant à la société des Arquebusiers, dont il fait mention dès 1450, a pour but le développement, parmi les membres, du goût et de la pratique du tir en tant que sport et dans l'intérêt de la défense Nationale. Elle organise les exercices fédéraux conformément aux prescriptions du DMF 1. La société est reconnue comme propriétaire du terrain qu'elle occupe au Tirage ; l'hôpital l'aurait, paraît-il, cédé à cette dernière, mais aucun acte n'établit exactement l'origine de la propriété. Ce n'est que le 29 décembre 1888 que la thèse admise par Me Kohler en 1862 était abandonnée. Depuis plus de trente ans les tireurs « possédaient » ces immeubles et en payaient l'impôt foncier. « Dans sa séance du 22 décembre, le conseil d'administration de l'hôpital s'est occupé de la question de la propriété du Tirage et, désirant éviter toute nouvelle complication, a décidé de reconnaître la société propriétaire du sol. » 2 Déjà on songe à une association des tireurs d'Ajoie. L'assemblée générale de « La Campagne » approuve ce projet le 5 mars 1893 ; Mais seuls les carabiniers de Courgenay, St-Ursanne et Coeuve sont favorables à cette union. Il faudra attendre le 2 septembre 1928 pour que cette association voie le jour. A la fin du 19e siècle, la ville de Porrentruy comprenait trois groupements : La société de tir de campagne, la société de tir militaire et la société de tir des sous-officiers. A l'assemblée générale du 4 avril 1897, l'avocat Schmid fait insérer dans les nouveaux statuts l'acte de fusion. Dès lors les trois associations précitées n'en formeront plus qu'une et se constituent ainsi définitivement.

## **1900 à 1908**

La vente du Tirage. Ainsi mentionné précédemment, il a été admis que la société de tir "La Campagne" était devenue propriétaire du sol au Tirage mais les rapports avec la direction de l'hôpital restaient tendus. Aussi, les 4 et 18 novembre 1903, le comité envisage la vente de sa propriété à l'institution hospitalière pour le prix de 75.000 francs. Le 24 octobre 1904 le Tirage et les terrains attenants sont vendus à l'hôpital pour le prix de 65.000 francs. On fit abattre le vénérable tilleul qui, à bien des yeux, apparaissait comme le symbole de l'antique corporation des tireurs. L'abandon du « Pré des archers » causa beaucoup d'amertume parmi les tireurs. A l'époque déjà, la municipalité de Porrentruy, par son maire Maillat, déclarait que le Tirage et sa ligne de tir constituaient un des plus beaux emplacements de Porrentruy pour le développement de la ville. On pensait que la perte du Tirage allait être la mort de « La Campagne ». Mais la vie sans cesse renaissante permit plus tard au président Charles Maillat d'apostiller en ces termes: « Heureusement qu'elle est ressuscitée ». A la Perche L'Endroit choisi à la Perche pour y aménager le nouveau stand n'a pas fait l'unanimité. Selon Joseph Choquard, cet emplacement était mal choisi dans l'intérêt de l'association, comme de la ville en général et l'avenir le prouvera (?) D'autres terrains étaient proposés, notamment à proximité de l'étang Corbat ou derrière le château. Néanmoins, le 6 mai 1908 les travaux du nouveau stand, à la Perche, étaient décidés. Il n'était pas trop tôt de sortir de l'impasse puisque le 30 mai 1905 - trois ans auparavant - la commune de Porrentruy eût été en droit de procéder à l'expropriation et d'acquérir les servitudes nécessaires à l'usage et au service de ce champ de tir.

## **1909 à 1929**

Il était possible d'aller de l'avant, l'actif de la société s'élevant à 41.752 francs et en 1910 le docteur Mandelert fut appelé à la présidence de « La Campagne ». Le Grand tir jurassien de 1911, qui fut organisé à Porrentruy, donna au stand de la Perche sa consécration populaire. En 1914 la première guerre mondiale éclata et dès le printemps 1915 les installations de la Perche se trouvèrent très souvent occupées par la troupe qui stationnait en Ajoie. L'évolution des armes, notamment celle du fusil suisse dit modèle 1911, lequel depuis 1914, utilisait une munition dont la force de pénétration était beaucoup plus grande, fit que les cibles devaient être renforcées. Les installations de Perche appartenaient à la société de tir et étaient mises, sans trop de frais - il faut bien le dire - à la disposition de la municipalité de Porrentruy qui ne pouvait se soustraire à ses obligations légales (obligation de mettre à disposition un emplacement de tir avec toutes les protections nécessaires). Ainsi donc à cette époque l'assemblée communale a été appelée à voter le crédit de fr. 7500.- pour accomplir les travaux indispensables. Ce sont encore 12 nouvelles cibles qui ont été ajoutées à la ciblerie. Tir fédéral d'Aarau en 1924 A l'assemblée générale du 23 octobre 1923, le Président Maillat renvoya la société sur le tir fédéral qui aurait lieu à Aarau l'année suivante. Au cortège de grande envergure qui allait s'y dérouler, les tireurs de Porrentruy devaient y participer et ce avec son nouvel étendard, flammée aux couleurs bernoises et portant les dates 1475 – 1924. L'esprit épiscopal de l'ancien évêché figurait en bonne place dans la cohorte des jurassiens, notamment la représentation d'un détachement du régiment d'Eptingue (troupe au service des armées de Louis XV qui s'est distinguée en 1760 à la bataille de Corbach et lors de la conquête de la Corse en 1768.) Parmi toutes les bannières, le drapeau de l'Evêché, crosse rouge sur fond blanc, préfiguration de l'emblème actuel, avait été fort applaudi. Dès le début de sa présidence, Maillat tenait à rendre à La Campagne son caractère de société sportive. Il était normal que le stand fût donc largement ouvert à chaque citoyen et autres associations, notamment à la « Diana » pour des tirs de chasse. Dès

1927, le groupe qui représente Porrentruy dans les diverses manifestations s'appellera Les Sangliers » et dès ses débuts les fins guidons de la ville se font connaître par leurs excellents résultats. Le tir au pistolet En 1929 Le vice-Président Froidevaux lance l'idée de fonder un groupe de tireurs au pistolet. Celui-ci fera partie intégrante de "La Campagne"

## **1930 à 1950**

Le tir jurassien de 1930 à Porrentruy Ce sont 1200 tireurs qui ont participé à cette manifestation qui s'est déroulée à Porrentruy. Malgré la crise intense qui sévit dans le Jura, cette fête a été un véritable succès. C'est le Docteur Mandelert qui en était le Président d'organisation avec Xavier Mouche en qualité de vice-Président. A cette occasion, de grands noms sont apparus ; le gouvernement bernois est représenté par les conseillers d'Etat Moutter et Stauffer. Le Préfet Victor Henry a fait le discours de bienvenue et c'est le major Villeneuve qui a procédé à la proclamation des résultats. Le colonel Guisan (nommé général de l'armée Suisse 9 ans plus tard) s'est excusé dans une lettre qu'il avait adressée au comité. En 1931, "La Campagne" met à la disposition de la société de Flobert à 50 m, huit cibles et huit stalles. Mandelert avait fait adopter un devis de 4000 francs pour cette nouvelle installation. Le tir des Rangiers Le projet trouve sa réalisation dès 1931. Il s'agira d'un tir historique qui commémorera les grandes dates de la mobilisation de 1914 à 1918. En 1932, ce sont cinq cents tireurs qui y participèrent. En déposant une couronne au pied de la Sentinelle (aujourd'hui malheureusement disparue dans un acte insensé) Xavier Mouche s'était exprimé, entre autres, en ces termes : « Si quelqu'un dans notre beau pays, éprouve des doutes sur les sentiments patriotiques des Jurassiens, qu'il assiste aujourd'hui au concours des Rangiers. Nous commémorons le souvenir des années terribles de la guerre ; nous commémorons aussi et surtout l'acte de dévouement du peuple suisse et de son armée, tous deux prêts au sacrifice pour la défense du sol natal. » Des mots pleins de signification que la jeunesse d'aujourd'hui ne peut comprendre. En 1938, la société a encore participé au tir cantonal de Langenthal où « Les Sangliers » y ont remporté un succès sans précédent : quatrième rang sur 800 groupes. Puis c'est la déclaration de la seconde guerre mondiale, en août 1939, qui ne se terminera qu'en mai 1945. Les événements contrecarrent de nombreux concours projetés. Aussi la société tombe dans un demi-sommeil. L'activité pour autant ne faiblit pas complètement. Elle décide même d'accepter dans ses rangs les porteurs de fusil de la D.A.P sous certaines conditions. Dès 1944 une activité plus intense reprend, notamment par une participation massive aux tirs en campagne dont "La Campagne" figure en tête des résultats. En 1946, l'assemblée générale nomme membres d'honneur Charles Maillat qui fut Président de l'ATA, membre du comité jurassien depuis 1924 et Président du tir des Rangiers. En 1947, sur une idée de Xavier Billieux, l'assemblée a même décidé, à l'unanimité, que le tir des Rangiers sera obligatoire pour tous les sociétaires de "La Campagne" Dès 1946, le nouveau Président Henri Strahm tente d'insuffler un vent nouveau au sein de "La Campagne" en encourageant les jeunes membres. Il leur donne la possibilité de s'entraîner plus souvent et les favorise en leur fournissant quelques munitions gratuites. En 1948, de nouveaux statuts sont adoptés ; ils vont subsister jusqu'en 1999 avant de subir une modification due à l'évolution du tir au cours des années. Sur le fond, ils ne diffèrent pas beaucoup. Par suite du départ pour Delémont de la compagnie des gardes-frontière 3, Strahm cède sa place à Georges Devenoges. Nous sommes à la veille du grand tir jurassien de 1952 dont "La Campagne" aura la responsabilité de l'organisation. 1949 : l'ATA crée l'insigne de maîtrise d'Ajoie qui consiste à « un artistique insigne

boutonnière » Pour la mériter il faut avoir obtenu 8 couronnes au tir en campagne ou 4 dito consécutivement. Onze membres de "La Campagne" l'ont reçue cette année-là.

## **1951 à 1974**

Les « Stamm's » On retrouve trace des premières rencontres en 1956. Le Stamm était à l'époque ce que les discussions du « café du Commerce » sont aujourd'hui. C'est-à-dire que les membres de "La Campagne" avaient décidé de se réunir chaque semaine pour « des échanges de vue très profitables à la société. C'était aussi l'occasion de parler des souvenirs toujours plus nombreux que celle-ci laissait d'année en année. Comme aujourd'hui, on y refaisait le monde. A l'assemblée générale du 29 février 1956, les membres présents décidaient de fixer « le Stamm » le vendredi soir. Il avait lieu à l'hôtel du Simplon. Au fil des ans, il apparaît que ces rencontres informelles se soient estompées pour faire place aux entraînements réguliers de la semaine aux termes desquels les tireurs devisent volontiers autour du verre de l'amitié. A la séance du comité du 9 janvier 1958, M. Jolissaint propose une fusion entre la « La Campagne » et la société du petit calibre et Julien Bacon est chargé de renseigner les tireurs de cette dernière. A cette époque-ci la fortune de "La Campagne" s'élève à 38'712 francs. 1966 4e tir de district à Porrentruy. 1968 La ferme Fluckiger disparaît et va faire place à un garage important, établissement Périat, Des échanges de terrains seront nécessaires et le comité veillera à ces transactions dans l'intérêt des tireurs. Il semble que cela n'a pas été le cas. Il est prévu d'inclure, dans le stand, le 50 m. Mais il faudra déplacer la ligne de tir et empiéter nécessairement sur une parcelle privée. 1969 Tir fédéral de Thoune laurier argent et premier tir ATA 50 m. 5 et 6 mai 1973 tir d'inauguration à l'occasion de l'installation de 6 cibles navettes à 50 m dont le pas de tir est incorporé dans le stand 300 m. Elles remplacent les 4 anciennes cibles à coulisses (dans la fosse). Pour permettre la construction de la butte, la société loue annuellement une parcelle de terrain à la famille Schlachter. Dès le 18.9.1973 la société des gardes-frontière payera fr. 400.- pour utilisation du stand 50 m. 12 avril 1975 Décès, à Alger de Georges Devenoges dans sa 70e année alors qu'il se rendait en séjour chez sa fille. Il fut président de 1949 à 1959 et de 1967 jusqu'à sa mort. Il fut le grand pionnier du tir libre dans le Jura et un symbole pour les tireurs.

## **1975 à 1983**

Les premiers problèmes du stand de « La Perche » (Voir " Historique / Le mot du Président " ) Le 3 juin 1975, La Municipalité de Porrentruy (Theubet Gabriel maire) - du fait que les installations de La perche se situaient dans un secteur de développement de la construction - demandait à l'intendant de la Place d'armes, Bernard Mettraux, d'examiner la possibilité d'utiliser le stand de l'armée pour le tir à 300 m en faveur des tireurs de la ville. Cette démarche était aussi consécutive du fait que des modifications, relatives à la sécurité, devaient être apportées à la ciblerie de la Perche, suite à un rapport de l'officier de tir Salomoni. En 1975 déjà, une plainte était arrivée à la Municipalité de Porrentruy signalant les inconvénients relatifs au bruit. La société pouvait tirer 4 jours par semaine. En 1974, les voisins avaient dû subir 99 jours de tir (lett. Hotz du 7.3.75) 1976 La crise ; le contrôle de la munition pose des problèmes de confiance 1977 50e anniversaire de l'ATA à Alle comité président Joss Michel Courgenay. 1979 Installation d'un stand de tir au Simplon chez Roger Jermann gratuitement. Dès 1980 la société, qui avait connu pas mal de dissensions, consécutives à l'affaire jurassienne (notons que le canton du Jura est entré en souveraineté le 1er janvier 1979) est reprise en mains par Lino Zanetti. Il était temps car "La Campagne" allait à la dérive. Lino Zanetti

devait rester Président jusqu'en 1998. Il aura connu les moments peut-être les plus difficiles ; ceux relatifs au problème lancinant et cornélien du déplacement du Stand. Il défendait les intérêts de "La Campagne" et il a tenu bon. Mais l'affaire était loin d'être terminée. (voir à ce sujet dans le « mot du Président », sur le même site, les péripéties du Stand de « la Perche ».) 1980 Décès de deux membres : Henri Prétat, ancien Président et Paul Grédy membre d'honneur. Durant cette même année des modifications interviennent au Stand de la Perche, qui sont consécutifs à l'agencement de la cantine et amenée d'eau dans la cuisine. A l'assemblée du 27 février 1982 Torti lance l'idée de se procurer un nouveau fanion, celui-ci n'étant plus adapté en raison de l'entrée en souveraineté du canton du Jura le 1er janvier 1979. Dans la même assemblée, il est demandé à La Campagne de contacter la commune pour le transfert ailleurs du Stand en prévision d'y établir une zone de construction. Il est question aussi que La Campagne pourrait accomplir les TO à Bure (300 m) étant donné que le territoire de Porrentruy touche les terrains de la Place d'armes. Période de récession pour la commune il ne s'agit pas de brusquer les choses ( ?) La vente de la Perche ne couvrirait pas les frais de construction d'un nouveau Stand. 1982 Décès de Gresslin Siegfried qui fut président en 1977. 1984 Construction du stand 25 m incorporé dans le 300 m ; un crédit de 25'000 francs est voté. Durant la même année, le stand 10 m (air comprimé) est transféré de l'hôtel du Simplon dans les caves du séminaire (Séance comité du 7.10.85, location annuelle:fr. 200.-) Toujours en 1984 souhait d'achat d'un fanion dont l'ancien porte l'inscription 1575 – 1924.

## **1984 à 2003**

Nouveau fanion et tractations du transfert du stand de La Perche à Mormont 1985: Acquisition du nouveau fanion. Décès d'Alphonse Oriet à 69 ans membre d'honneur. Comme indiqué plus haut, dès 1979, le souci premier de "La Campagne" demeurait le déplacement du stand. En 1996, une commission ad hoc, constituée par des membres de la ville, du canton et de la société, avaient à rechercher une solution en vue d'implanter les nouvelles installations de tir dans un autre secteur. La tâche fut d'autant plus difficile que le projet de Roche de Mars tombait à l'eau et que l'idée d'un stand régional en Combe en Vaillard (commune de Chevenez) ne devait plus être retenu. Ce sont les raisons pour lesquelles "La Campagne" proposait de revenir en arrière et de retenir le site de tir de la place d'armes de Bure qui se situe à Mormont, sur le territoire de la commune de Courchavon. Le dimanche 23 septembre 2001, Charles Girard, membre d'honneur, décède à l'hôpital de Porrentruy. Il assuma durant 7 ans la fonction de caissier et durant 21 ans la charge de secrétaire. 2001: L'effectif de la société est de 75 membres 2002: Les installations de tir 10 m (PAC) quittent le Séminaire pour le centre sportif de l'Oiselier Novembre 2002; les tireurs s'en vont aussi de La "Perche" pour s'installer dans leurs nouveaux stands de Mormont après 25 ans de discorde avec les autorités de Porrentruy.

Société de tir "La Campagne"

Rédigé par Edgar Theurillat sur la base de la brochure d'Alfred Ribeaud